



PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE 18 JANVIER 2022 À 19H, ZOOM (ID:885 9308 3827)

Présences :

Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Léthyscia Caron	Déléguée de l'école Norjoli
Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Isabelle Paré	Déléguée de l'école des Cheminots
Angélique Perrin	Substitut de l'école des Cheminots
Julie Barbeau	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Simon Bouchard	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Brigitte Poirier	Déléguée de l'école de l'Estran
Hugo Martin	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Jean-Nicolas Audet	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claudie Castonguay	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Boijoli
Bruno Ouellet	Délégué de l'école Saint-Jean-Langevin
Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Marc-Olivier Plante	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents
Lynn Mailloux	Déléguée de l'école du Grand Défi
Alexandre Charest	Délégué de l'école Paul-Hubert
Bergette Romain	Substitut de l'école Paul Hubert

Absences :

Anne-Hélène Boucher-Beaulieu	Déléguée de l'école des Sources
Nadia Beaulieu	Déléguée de l'école du Portage
Élie Hallé	Délégué de l'école de la Colombe
Matthew Chapman	Délégué de l'école des Merisiers
Valérie Blais	Déléguée du comité EHDAA

01.0 OUVERTURE PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE (19 H 01)

La présidente, M^{me} Léthyscia Caron, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

02.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Léthyscia Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

CP-21-22-105R-01

Il est proposé par M^{me} Isabelle Paré, appuyée par M. Alexandre Charest, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion en y apportant les modifications suivantes:

- 05.1 Adoption des résultats d'élection CCEHDAA
- 07.1 Demande de soutien financier
- 07.2 Acceptation des dépenses

Adopté à l'unanimité

03.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public

04.0 PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

04.1 Adoption du procès-verbal

CP-21-22-105R-02

Il est proposé par M^{me} Nancy Carrier, appuyé de M^{me} Marie-Pierre Boucher, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021 avec les modifications suivantes:

- Présences : remplacer Bergère par Bergette
- Absence : ajouter l'absence de Jacky Malenfant
- 06.1 Écrire « est retourné » au lieu de « s'est retourné »
- 09.2 Majuscule au nom de famille de M. Sylvain Gagné

Adopté à l'unanimité.

04.2 SUIVIS

M^{me} Léthyscia Caron fait un suivi sur les sujets de la politique alimentaire, le rôle du protecteur de l'élève au centre de services des phares, l'enseignement à distance au retour des fêtes ainsi que sur la problématique des collations extérieures au Bic.

Protecteur de l'élève : Il y a eu une rencontre avec Mme Dugas, M. Ruest et Mme Croft pour vérifier et mieux comprendre comment le rôle du protecteur de l'élève s'exerce afin de vérifier si ce dernier a été convenablement appliqué lors d'une récente plainte. Celle-ci semblait ne pas avoir été suivie adéquatement pour l'ensemble des parties. La partie de l'intimidé n'ayant pas eu de suivi. La plainte avait été rejetée sans que la partie de l'intimidé soit mise au fait des suivis encourus avec la partie de l'intimidateur.

Politique alimentaire : Une rencontre a eu lieu avec les ressources matérielles du CS afin de vérifier les processus et procédures possibles en cas d'insatisfaction d'un service alimentaire rendu par un traiteur en ce qui a trait à la pertinence alimentaire et au respect de la politique alimentaire en force, lorsque formulé par les parents, services de garde ou directions d'une école. Il en est ressorti que faisant suite à une réforme en la matière, le ministère a fourni les ressources nécessaires pour l'embauche d'une nutritionniste dans le but d'élaborer la politique alimentaire du CS. Dans un deuxième temps, de petites vérifications pouvaient être faites par une nutritionniste envoyée par le CLSC. Dorénavant, le CS mentionne qu'il n'y a pas d'argent pour une nutritionniste à temps plein visant la vérification et le respect de la politique alimentaire par les traiteurs choisis lors des appels d'offres. Il a sa disposition 1500\$ par année pour des besoins sporadiques. Il a été mentionné que le choix des canaux de communication en matière de plainte pour le service de traiteurs est primordial.

Les parents doivent appeler à l'école ou au service de garde s'ils ne sont pas satisfaits du service de traiteur ou des collations du service de garde. Ensuite c'est au directeur de faire les suivis nécessaires au rétablissement de la situation. Si des plaintes se reproduisent et ont lieu dans plusieurs écoles, alors M. Ruest doit être informé par les directions.

Un sous-comité sera formé et une nouvelle rencontre sera demandée dans le but d'améliorer ces services. Plusieurs questions doivent être posées lors de cette rencontre :

Concernant les ressources disponibles, pourquoi n'y a-t-il pas d'argent octroyé à l'embauche d'une nutritionniste à temps plein visant à la réalisation des tâches suivantes :

1. Analyser en termes de qualité nutritionnelle les menus soumis par les traiteurs.
2. Assurer le suivi des plaintes provenant des directions d'école et de services de garde.
3. Apporter un support aux directions d'école et de services de garde dans l'analyse et le suivi des services rendus.
4. Effectuer les recommandations qui s'imposent au traiteur lorsque nécessaire dans le but d'améliorer et maintenir un service de qualité et respectueux de la politique alimentaire ministérielle et locale.

Concernant les usagers, ne devrait-il pas y avoir un comité similaire à celui du transport au CS pour faire un suivi adéquat de la politique alimentaire et des services rendus par les traiteurs?

Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour participer au démarrage de ce comité :

M ^{me} Isabelle Paré	Déléguée de l'école des Cheminots
M. Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
M. Jean-Nicolas Audet	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
M. Marc-Olivier Plante	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents

Enseignement à distance au retour des fêtes : Plusieurs irrégularités en lien avec le manque de matériel informatique et le non respect des directives ministérielles en ce qui a trait au respect du nombre d'heures d'enseignement dispensées ont été soulevées. Par ailleurs, l'ensemble des écoles ont offert une réponse plutôt satisfaisante à la situation.

Prises de collations à l'extérieure : À l'école de Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire : Un battage médiatique a eu lieu à propos de la prise de collations à l'extérieur par grand froid dans un souci du respect des règles sanitaires minimales. Il fut convenu qu'il s'agissait d'une tempête dans un verre d'eau et que la règle d'usage pour l'expression d'une insatisfaction concernant le déroulement d'une activité à l'école demeure la prise de contact avec la direction dans un premier temps et le CS ensuite. Plusieurs questions ont été posées à savoir pourquoi le CS n'a pas des consignes uniformes à cet égard?

04.3 Réponse / Retour de consultation

RÉPARTITIONS DES SERVICES ÉDUCATIFS 2022-2023		
#	Suggestions	Retours (CSSDP)
1	Page 11 - Le comité de parents suggère la fusion des données concernant l'école Langevin/st-jean suite à la fusion de ces deux écoles.	Considérant que les écoles Langevin et Saint-Jean sont des immeubles distincts et qu'ils offrent des parcours dans des établissements ciblés, nous tenons à informer le parent du lieu physique où sera dispensé le service éducatif et ce, indépendamment de la fusion des deux écoles.

05.0 CONSULTATION

05.1 Adoption des nominations du CCEHDAA au sein du comité de parents :

M^{me} Léthyscia Caron a informé les membres du comité de parents à l'effet qu'une rencontre extraordinaire du CCEHDAA organisé par le Comité de parents et présidée par M^{me} Caron a été tenue le 12 janvier 2022 en ligne. Au total 15 personnes ont participé à la rencontre dont sept nouveaux parents désirant s'impliquer ou s'informer. Le CCEHDAA a donc été constitué lors de cette rencontre et sera composé de membres dont les mandats ont été reconduits et de nouveaux membres élus :

Les membres dont les mandats ont été reconduits :

M^{me} Julie Barbeau

M^{me} Gynette Amyot

M. Robie Fournier

M^{me} Isabelle Synnett (substitut au comité de parent)

M^{me} Isabelle Boucher

Les membres élus lors de la rencontre du 12 janvier 2022 :

M^{me} Ève-Lyne Leclerc (substitut au comité de parent)

M^{me} Valérie Blais (déléguée au comité de parent)

M^{me} Hélène Massé

M^{me} Jessica Beaulieu

M^{me} Myriam Robichaud

CP-21-22-105R-03

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M^{me} Isabelle Paré, d'adopter les résultats d'élection des cinq nouveaux membres au sein du CCEHDAA : Mesdames Ève-Lyne Leclerc, Valérie Blais, Hélène Massé, Jessica Beaulieu, Myriam Robichaud.

CP-21-22-105R-04

Il est proposé par M^{me} Jacky Malenfant, appuyé par M. Bruno Ouellet, d'adopter la nomination de M^{me} Valérie Blais au titre de déléguée et de Mesdames Isabelle Synnett et Eve-Lyne Leclerc à titre de substituts au comité de parents au sein du CCEHDAA.

Adopté à l'unanimité.

06.0 OPP ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les délégués discutent de différents sujets en lien avec leur école :

Paul Hubert : les enseignants en éthique se sont grandement impliqués pour le développement et l'enseignement du cours en Culture et citoyenneté québécoise.

St-Jean-Langevin : départ de M. Yann Normand directeur. Un processus de sélection pour la nouvelle direction est en cours.

Rose des vents : les parents ont reçu un courriel du SG pour leur demander de diminuer si possible la fréquentation au service de garde à cause de la contamination à la COVID. M^{me} Léthyscia Caron va assurer un suivi pour mieux comprendre la situation.

L'envol : des chants de Noël chantés à l'ancienne par des élèves dans les rues furent très appréciés.

07.0 TRÉSORERIE

07.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

M. Hugo Martin, délégué de l'école l'Aquarelle, a présenté une demande d'aide financière afin de permettre la tenue et la participation à des conférences en ligne sur la plateforme Aider son enfant pour les membres du Conseil d'établissement et les parents désirant y assister. Le montant demandé est de 689.95\$.

CP-21-22-105R-05

Il est proposé par M. Simon Bouchard, appuyé par M^{me} Sophie Picard, d'accorder un soutien financier au montant de 689,95\$ à l'école de l'Aquarelle dans le cadre du projet d'offre de formation parentale de l'organisme Aider son enfant.

Adopté à l'unanimité

07.2 Acceptation des dépenses :

M. Bruno Ouellet présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

Opérations courantes du comité de parents

Dépenses 584,82\$

Revenus : 0\$

Solde au compte : 8313,53\$, au 18/01/2022

Fonds commun

Dépenses 689,95\$

Solde au compte 21 186, 98\$, au 18/01/2022

CP-21-22-105R-06

Il est proposé par M. Simon Bouchard, appuyé par M^{me} Marie Pierre Boucher, d'accepter les dépenses du comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

08.0 FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS 2021-2022

08.1 Activité du comité de parents - Comité-conférence

M. Éric Lepage présente aux délégués les opportunités de formations offertes par l'Institut des Troubles d'Apprentissages Un suivi sera fait pour aller de l'avant.

08.2 Règles de régie interne

CP-21-22-105R-07

Il est proposé par M^{me} Jacky Malenfant, appuyée de M. Hugo Martin d'adopter le document règle de régie interne en y apportant les modifications suivantes:

- Établir le remboursement de frais de déplacement au taux au kilométrage et au minimum de 4\$
- Établir les dépenses admissibles pour les frais de gardiennage à 7\$ de l'heure pour un maximum de 21\$ / rencontre.

Adopté à l'unanimité.

08.3 Plan d'action 2021-2022

CP-21-22-105R-08

Il est proposé par M^{me} Brigitte Poirier, appuyée de M^{me} Emmanuelle Charrette d'adopter le plan d'Action 2021-2022 en y apportant les modifications suivantes:

- 6.7.8 : remplacer commission scolaire par centre de services scolaire

Adopté à l'unanimité.

09.0 INFORMATIONS

09.1 Présidence

M^{me} Léthyscia Caron informe les membres du comité de parents présents qu'il y aura un travail important à faire au niveau des instances du CS et des comités s'y rattachant dans le but de mieux promouvoir leurs rôles et fonctions. Le rétablissement des canaux de communication mis à mal lors de la mise en place de la loi 40 est nécessaire afin de mieux orienter les usagers vers les bonnes instances.

09.2 Conseil d'administration

Il n'y a pas de suivi à faire, mais M. Sylvain Gagné mentionne que des élections pour nommer certains des membres au conseil d'administration de la CSSDP devraient se tenir en juin.

09.3 Comité consultatif EHDAA

Le CCEHDAA tiendra leur première rencontre le 24 janvier 2022.

09.4 FCPQ

M^{me} Jachy Malenfant fait le résumé des activités de la FCPQ.

Consultation sur le protecteur de l'élève (PL9) : Suite au sondage de consultation, 10 réponses de délégués du CP du CSSDP ont été reçues. La grille de consultation finale du CP du CSSDP a été soumise à la FCPQ le 12/01. Le passage de la FCPQ en commission parlementaire pour le PL9 aura lieu le 19 janvier 2022.

Date du premier bulletin reportée : la FCPQ a préparé un aide-mémoire avec la date limite de transmission du premier bulletin qui a été retardée au plus tard au 11 février 2022 soit deux semaines après la date initialement prévue.

Colloque 2022 : Le colloque se déroulera le 28 mai 2022 en mode hybride à l'Hôtel Le Victorin, à Victoriaville, sous le thème: Le rôle des parents en éducation. Les places sont limitées et chaque CP doit procéder à une précommande pour réserver des places, tant en présence qu'à distance. Les

délégués intéressés doivent en informer les déléguées à la FCPQ le plus tôt possible afin de bénéficier du tarif hâtif.

Avis concernant la désignation des membres des CA des CSS : La FCPQ a soumis au ministère de l'Éducation l'avis des CP concernant le projet de règlement sur la désignation des membres des CA des CSS.

La Journée des parents de l'Institut des troubles d'apprentissage se déroulera le 29 janvier 2022 et l'institut y présentera des conférences en ligne gratuites pour mieux comprendre les émotions de votre enfant.

Rencontre des présidences de CP : La rencontre se tiendra le 27 janvier 2022. Plusieurs sujets seront discutés dont la gouvernance renouvelée et la tenue d'élections pour une partie des membres des CA des CSS.

Le Prochain CG de la FCPQ sera le 5 février 2022 en virtuel. Le Forum de parents ayant des enfants EHDAA, se déroulera en simultané également en mode virtuel.

09.5 Comité de transport

Aucune réunion n'a eu lieu.

10.0 DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

11.0 ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les participants ont bien apprécié la rencontre.

12.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra par zoom, le 15 février 2022 à 19h.

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-21-22-105R-09

Il est proposé par M^{me} Claudie Castonguay, appuyé de M. Alexandre Charest de procéder à la levée de l'assemblée à 20h52.

Adopté à l'unanimité.

Léthyscia Caron
Présidente

Comité de parents
2021-2022

Simon Bouchard
Secrétaire

Comité de parents
2021-2022